

COMITE SYNDICAL

REUNION DU 30 JUIN 2008

Date de la convocation : 5 JUIN 2008

Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER

Présents : Mme Anne-Marie KEISER (Titulaire), Mr Christian GAUBERT (Titulaire), Mr Henri LAURENT (Titulaire), Mr Philippe PLISSON (Titulaire), Mr Alain RENARD (Titulaire), Mr Georges-André PASTOR (Suppléant), Mr Gérard BAGNAUD (Suppléant), Mr Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Mr Emmanuel MOULIN (Titulaire), Mr J.Luc LAMAISON (Titulaire), Mr Kléber AUDINET (Suppléant), Mr Bernard LAURET (Titulaire), Mr J.Claude ORUEZABAL (Titulaire), Mr Benoît GHEYSENS (Titulaire), Mr Christian DUMONT (Titulaire), Mr Bernard ROUSSET (Titulaire), Mr Xavier PITON (Titulaire), Mr Michel TRAVERS (Suppléant), Mr Martial MIGNET (Titulaire), Mr Bernard FRAICHE (Titulaire), Mr Grégory JOSEPH (Titulaire), Mr Didier OCHOA (Titulaire), Mr J.Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Nicolas TARBES (Titulaire), Mr J.Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Nicolas ADOLPHI (Titulaire), Mr Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Mr Mickaël FELLONNEAU (Titulaire), Mr Alain QUEYRENS (Titulaire), Mr Jacques MAYOUX (Titulaire), Mr P.Didier LAMOUREUX (Titulaire), Mr Bernard BORDAS (Titulaire), Mr Laurent BELLOC (Titulaire), Mr Georges BERNARD (Titulaire), Mr Jean CLAVERIE (Titulaire), Mr Marc VIGUIÉ (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Anacléto ALFONSO (Titulaire), Mr Gérard LOUBET (Suppléant)

Absents : Mr Thierry GELLÉ (Titulaire), Délégué Conseil Régional Aquitaine, Mr Didier BAYARD (Titulaire), Délégué CdC Pays de Coutras, Monsieur Serge GURY (Suppléant), Délégué CdC Canton de Branne, Mr Daniel MILLIET (Titulaire), Mr Philippe BOISSONNEAU (Titulaire), Délégué CdC canton de Villandraut

Excusés : Mr Serge LAMAISON (Titulaire), Mr Pierre LOTHAIRE (Titulaire), Mr Jean TOUZEAU (Titulaire), Mr Sébastien HOURNAU (Titulaire), Mr Patrick MEIFFREN (Titulaire), Mr Daniel DUBOURG (Titulaire), Mr J.Louis SAUMON (Titulaire)

**DELIBERATION N° 2008-06-30 H
COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

PEUILLE
2008-06-30
10h30

DELIBERATION N° 2008-06-30 H
COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Vu l'article L.1413-1 du Code Général des collectivités territoriales, le syndicat mixte doit créer une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics dont il viendrait à déléguer la gestion à un tiers.

Cette commission est présidée par le Président du syndicat mixte.

Elle comprend des membres du comité syndical désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, s'il y a lieu.

Elle comprend également des représentants d'associations locales, nommés par le comité syndical.

Le comité syndical consulte pour avis cette commission, notamment de tout projet de contrat de partenariat, avant le lancement de la procédure de sa passation.

Il recueille également son avis avant de se prononcer sur le principe d'une délégation de service public ou d'une gestion en régie autonome.

Toutefois, les avis de cette commission peuvent être remis au comité syndical soit avant la réunion de délibération, soit en séance.

Il est de plus procédé à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Les membres actuels sont :

- Présidente : Mme Anne-Marie KEISER
- Membres : Mrs Henri LAURENT, Alain RENARD, Jean TOUZEAU, Bernard LAURET, Yves LECAUDEY
- Suppléants : Mrs Christian GAUBERT, Serge LAMAISON, Philippe PLISSON, Mr Guy TRUPIN, Mme Caroline MAS, Mr Anacléto ALFONSO.

Je vous laisse le soin de procéder à cette élection et de m'autoriser à désigner un ou plusieurs représentants d'associations d'usagers au sein de cette commission.

Le Comité Syndical procède à l'élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Sont élus les membres suivants :

RECUEIL
2008-06-30
PREF 33

**DELIBERATION N° 2008-06-30 H
COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

- Président : M/Mme. Anne Marie KEISER
représentant le Président du Syndicat Mixte,
- Membres : Mrs/Mmes. Henri LAURENT, Alain RENARD,
Jean TOUZEAU, Bernard AURET,
Yves LECAUDRY
- Suppléants : Mrs/Mmes. Christian GAUBERT, Serge LARAISON,
Philippe Pissan, Philippe CARPEYRE,
Alain BOUSSIE, Anacletto A.FONSO

Le Comité Syndical autorise le Président du syndicat mixte Gironde Numérique à nommer un ou plusieurs représentants d'associations locales comme membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Nombre de membres présents : 42
Nombre de suffrages exprimés : 66,5

Votes : Pour..... 66,5
Contre..... 0
Abstentions. 3

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMERIQUE,
A Bordeaux, le 30 juin 2008.

Pour expédition conforme.

Le(a) Président(e)
du Syndicat Mixte Gironde Numérique



Détail du vote plural

	Délégués Conseil Général 5.75 voix / délégué	Délégués EPCI 1 voix / délégué	TOTAL
Membres présents	6	35	41
Suffrages exprimés	34.5	32	66.5
Votes pour	34.5	32	66.5
Votes contre	0	0	0
Abstentions	0	3	3